

Les structures de consommation des ménages à bas revenus¹

Marie Anguis (Drees)

L'ANALYSE de la consommation des ménages, à travers l'enquête «Budget de famille» menée en 2001 par l'Insee, permet d'éclairer les arbitrages auxquels sont contraints ceux ayant les plus faibles ressources: elle souligne certains postes de dépenses qui, lorsque la contrainte budgétaire pèse très fortement, font plus spécifiquement l'objet de limitations, face au caractère plus difficilement compressible des consommations correspondant aux besoins les plus fondamentaux.

Afin d'appréhender les caractéristiques de la consommation des ménages ayant les plus faibles revenus, l'étude s'attache, selon une première approche «objective», à analyser leurs structures de consommation par grands postes budgétaires, pointant ainsi des domaines où les dépenses sont particulièrement réduites par rapport au «ménage moyen». Selon une approche plus subjective du comportement de consommation, une analyse des réponses des ménages sur les domaines dans lesquels ils souhaiteraient en priorité affecter des ressources supplémentaires vient compléter et moduler la première approche: certains domaines où les inégalités quantitatives de dépenses ne sont pas les plus marquées sont pourtant ceux où le sentiment d'«insuffisance» est le plus vivement ressenti.

1. Cette étude a bénéficié des conseils méthodologiques de l'Insee, en particulier de Jérôme Accardo, Gérard Forgeot et Daniel Verger.

Les ménages sont étudiés ici en fonction de leur «niveau de vie», c'est-à-dire en fonction du revenu global du foyer, mais en nommant celui-ci à l'aide d'une échelle d'équivalence permettant de comparer des ménages de tailles ou de compositions différentes (cf. encadré 1). On définit comme ménages «à bas revenus» ceux appartenant au premier décile de niveau, soit les 10 % de ménages ayant les plus faibles niveaux de vie. Comme pour les revenus, les consommations des ménages sont normées, dans un but de comparaison, en fonction de la taille et de la composition du foyer, avec des échelles d'équivalences spécifiques à chaque grand poste budgétaire (cf. encadré 1). Les montants correspondent par ailleurs à des dépenses annuelles.

Des écarts dans les dépenses plus ou moins marqués selon les postes budgétaires

Tableau 1

Montant moyen de la dépense annuelle par unité de consommation selon le niveau de vie des ménages

	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10
Alimentation	1 575	1 794	1 944	2 097	2 194	2 259	2 338	2 518	2 593	2 926
Alcool & tabac	320	331	356	380	376	449	452	442	502	681
Habillement	329	408	466	499	585	661	710	840	962	1 400
Logement	2 239	2 350	2 686	2 867	2 810	2 875	2 877	2 903	3 230	3 912
Ameublement	435	449	551	622	739	760	976	954	1 242	1 984
Santé	318	412	469	540	513	565	593	657	842	874
Transport	853	1 104	1 682	1 663	2 130	2 360	3 032	3 160	3 434	3 733
Communication	322	322	358	353	391	398	432	463	535	632
Loisirs & culture	431	482	624	743	807	895	1 034	1 132	1 563	1 916
Restaurants & hôtels	260	256	380	473	541	630	802	895	1 202	1 856
Autres	775	847	967	1 072	1 167	1 267	1 430	1 579	1 829	2 401

Source : Insee, enquête Budget de famille 2001, exploitation Drees.

Lecture : La dépense moyenne annuelle de l'alimentation par unité de consommation (cf. encadré 1) est de 1 575 euros pour les ménages appartenant au premier décile de niveau de vie.

Encadré 1

Traitement des effets de structure familiale dans la comparaison des ménages

On ne peut comparer directement les revenus et consommations des ménages sans prendre en compte au préalable les différences de taille et de composition de ces derniers (nombre d'adultes, nombre d'enfants). En effet, les besoins de consommation augmentent avec la taille du ménage (en fonction aussi de l'âge de ses membres) et le niveau de vie n'est équivalent que si le revenu augmente lui aussi. Les besoins de consommation n'augmentent toutefois pas strictement proportionnellement à la taille du ménage: la mise en commun de certains biens, notamment la plupart des biens d'équipement durable, permet la réalisation d'économies d'échelle.

La méthode statistique usuelle pour prendre en compte les différences de structure familiale dans l'analyse des revenus et de la consommation repose ainsi sur l'utilisation d'échelles d'équivalence, systèmes de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, normalisé à 1 pour le premier adulte, et inférieur à 1 pour les autres membres du ménage afin de prendre en compte l'existence d'économies d'échelle. Ainsi, dans le cadre de cet article, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation (Uc), à l'aide de l'échelle d'équivalence de l'Ocde. Cette échelle attribue une Uc au premier adulte du ménage, 0,5 Uc pour le second adulte et pour les enfants de plus de 14 ans, et 0,3 Uc pour les enfants de moins de 14 ans.

Un traitement équivalent est également nécessaire dans la comparaison des dépenses de consommation. Néanmoins, l'échelle d'équivalence de l'Ocde ne peut être appliquée de manière uniforme à l'ensemble des postes de dépenses, la nature et l'ampleur des économies d'échelle variant notamment en fonction du type de biens. La consommation d'alcool et de tabac, par exemple, concerne presque exclusivement les adultes, alors que la consommation alimentaire est beaucoup mieux répartie entre parents et enfants.

Par souci de cohérence, il est donc nécessaire de décliner cette méthode domaine par domaine. Ainsi, nous avons utilisé l'échelle d'équivalence spécifique à chaque bien développée par J.-M. Hourriez et L. Olier d'après un modèle de Prais-Houthakker, à partir de l'enquête Budget de famille de 1995².

Fonction de consommation	Coefficient	Exemples			
		Une personne seule	Pour un couple	Un couple et un enfant	Un couple et deux enfants
Alimentation	N 0,72	1	1,6	2	2,3
Alcool & tabac	Na 0,72	1	1,6	1,6	1,6
Habillement	N 0,99	1	2	2,5	3,1
Logement	N 0,39	1	1,3	1,4	1,6
Équipement du logement	N 0,71	1	1,6	1,9	2,2
Santé	N 0,80	1	1,7	2,1	2,5
Transport-télécom.	N 0,57	1	1,5	1,7	1,9
Loisirs	N 0,94	1	1,9	2,4	2,9
Biens et services divers	N 0,97	1	2	2,5	2,9

Lecture: N correspond à la taille du ménage suivant la formule $N = N_a + 0,55 \times N_e$ (N_a = nombre d'adultes, N_e = nombre d'enfants de moins de 14 ans).

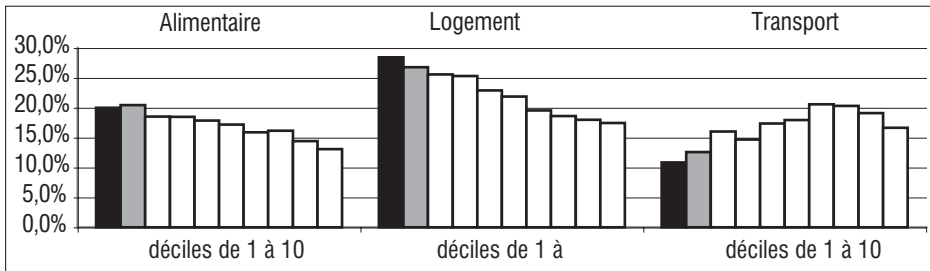
2. Hourriez J.-M., Olier L.; 1997, «Niveau de vie et taille du ménage: estimation d'une échelle d'équivalence», *Économie et Statistique*, n° 308-309-310.

Les consommations des ménages à bas revenus se caractérisent par des montants de dépenses plus faibles dans tous les grands postes budgétaires, sans exception (cf. tableau 1), mais les écarts sont plus ou moins marqués selon le domaine. Ainsi, en moyenne, les ménages du premier décile ont une dépense inférieure de 36 % par rapport aux ménages du cinquième décile³, mais cet écart varie de 60 % dans les dépenses de transports à 15 % dans les dépenses de tabac et d'alcool (cf. graphiques 1A et 1B). Du fait de ces différences, la structure des dépenses des ménages à bas revenus présente certaines caractéristiques par rapport aux ménages de revenus plus élevés: certaines dépenses jugées plus difficilement compressibles occupent une part plus importante dans le budget, au détriment de postes qui, de fait, apparaissent comme moins « prioritaires » pour les ménages ou au sein desquels existent plus facilement des possibilités de substitution au faveur de produits moins onéreux.

Et des structures de consommation différentes selon le niveau de vie du ménage

Graphique 1A

Distribution des coefficients budgétaires de l'alimentation, du logement et des transports suivant les déciles de niveaux de vie



Source: Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

Lecture: Les dépenses d'alimentation représentent en moyenne 20 % de la dépense de consommation des ménages appartenant au premier décile de niveau de vie.

Si on raisonne sur la composition des dépenses plutôt que sur leur montant absolu, les dépenses de logement (loyers, charges, travaux courants d'entretien, eau, gaz, électricité et autres combustibles) constituent le poste le plus important chez les ménages ayant de faibles revenus: leur poids dans le total de la consommation des ménages s'élève à 28,5 % pour les ménages du premier décile de niveau de vie, et diminue rapidement pour se stabiliser autour de 18 % pour les trois derniers déciles. Les ménages appartenant au premier décile dépensent en moyenne, par unité de consommation, environ 2240 euros par an pour se loger, alors que les ménages les plus aisés en dépensent 3900 euros. Ces montants

3. Les ménages sont classés en fonction de leur niveau de vie: le premier décile correspond aux 10 % de ménages ayant les plus faibles niveaux de vie, le deuxième décile correspondant aux 10 % de ménages suivants, etc.

n'incluent toutefois pas les remboursements d'emprunts immobiliers qui n'entrent pas, au sens de la Comptabilité nationale, dans les dépenses de consommation (cf. encadré 2)⁴.

Comme le logement, les dépenses d'alimentation ressortent également comme un élément difficilement compressible du budget : leurs parts dans les dépenses de consommation s'élèvent à 20 % pour les ménages des deux premiers déciles, alors qu'elles ne dépassent guère les 18 % pour les autres ménages, descendant même jusqu'à 13 % pour les ménages les plus aisés (dernier décile). En niveau, les dépenses moyennes annuelles par unité de consommation varient de 1575 euros pour les ménages du premier décile à 3000 euros pour ceux du dernier.

L'importance des parts budgétaires consacrées à l'alimentation et au logement constitue une véritable « caractéristique » des ménages pauvres.

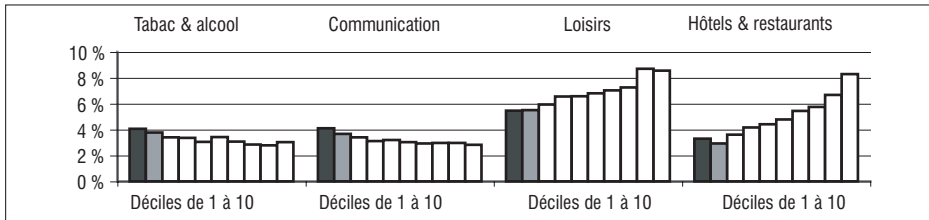
À l'inverse, le poids des dépenses liées aux transports, qui se situe approximativement entre 15 et 20 % pour les ménages des déciles 3 à 10, est à peine de 13 % pour les ménages du deuxième décile et de 11 % pour ceux du premier décile. Les dépenses moyennes par unité de consommation doublent entre le premier et le troisième décile de niveau de vie, passant ainsi de 850 euros à pratiquement 1700 euros. Le niveau moyen de consommation des deux déciles médians se situe à un peu plus de 2200 euros par an et par unité de consommation ; les niveaux augmentent ensuite pour se situer à plus de 3000 euros pour les ménages appartenant aux quatre derniers déciles.

Les dépenses relatives à la communication, essentiellement constituées par les communications téléphoniques, occupent aussi une place particulière dans la consommation des ménages pauvres. En effet, alors que le coefficient budgétaire de ce poste se situe de manière assez uniforme autour de 3 % pour l'ensemble des ménages dont le niveau de vie appartient aux huit déciles supérieurs, il est plus élevé pour les ménages des premier et deuxième déciles (respectivement 4,1 % et 3,7 %). Les montants moyens dépensés par les ménages du premier décile (320 euros) sont ainsi proches de ceux des ménages du cinquième décile (390 euros), la progression des dépenses en fonction du niveau de vie étant beaucoup plus marquée pour les déciles supérieurs (630 euros pour les ménages du dernier décile).

4. La prise en compte des remboursements d'emprunts immobiliers dans les dépenses de logement conduirait vraisemblablement à accentuer les écarts dans les niveaux de dépenses et à réduire les écarts dans les pourcentages de dépenses consacrées au logement.

Graphique 1B

Distribution des coefficients budgétaires du tabac et de l'alcool, de la communication, des loisirs et des hôtels et restaurants suivant les déciles de niveaux de vie



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

LECTURE : Les dépenses de tabac et d'alcool représentent plus de 4 % de la dépense de consommation des ménages appartenant au premier décile de niveau de vie.

De la même manière, les dépenses d'alcool et de tabac ne dépassent 3,5 % de la consommation que chez les ménages des deux premiers déciles (soit respectivement 320 et 330 euros de dépense moyenne annuelle par unité de consommation).

Contrairement aux consommations de téléphonie, de tabac et d'alcool qui, sans être des consommations de première nécessité, apparaissent difficilement compressibles, les dépenses de loisirs apparaissent clairement comme une consommation «de luxe», sur laquelle les ménages pauvres se positionnent peu et les ménages riches de manière privilégiée. Ainsi, le coefficient budgétaire bas de la consommation de loisirs chez les ménages des premier et deuxième déciles (5,5 % contre une fourchette allant de 6 à 7 % environ pour les ménages des déciles 3 à 8) constitue le pendant des coefficients budgétaires particulièrement hauts des ménages des deux derniers déciles (près de 9 %). Sur ce poste, la consommation moyenne par unité de consommation est plus de quatre fois plus élevée chez les ménages les plus aisés (1920 euros environ) que chez ceux ayant les niveaux de vie les plus faibles (430 euros en moyenne).

Enfin, les consommations de restauration et d'hébergement, autres consommations très sélectives suivant le niveau de vie, présentent également des coefficients budgétaires croissants, d'environ 3 % pour les ménages des premiers déciles à plus de 8 % pour les ménages du dernier décile.

Pour les autres postes de consommation (habillement, équipement de la maison, santé et autres), les coefficients budgétaires des ménages des premiers déciles restent en ligne avec ceux des autres ménages : les dépenses diminuent avec le niveau de vie, mais «au même rythme» que celui-ci.

Ainsi, les écarts de consommation entre les ménages à bas revenus et les autres portent principalement sur les trois postes de dépenses les plus importants, à savoir le logement, l'alimentation et les transports⁵, mais aussi sur de plus petits postes tels que la communication, les dépenses d'alcool et de tabac, et dans une moindre mesure les dépenses de loisirs, de restauration et d'hébergement. Ces écarts sont surtout sensibles

5. Pour l'ensemble des ménages, le logement constitue le premier poste de dépense, suivi des transports et de l'alimentation. Pour les ménages ayant de faibles revenus, les dépenses d'alimentation devancent celles de transports et le poids des dépenses de logement (hors remboursements d'emprunts immobiliers) est encore plus marqué.

pour les ménages appartenant au premier décile de niveau de vie, et moins marqués pour les ménages du deuxième décile. La consommation des ménages à faibles revenus peut se caractériser de manière générale par un arbitrage en faveur des biens au détriment des services. L'ensemble de ces écarts confèrent à la consommation des ménages à faibles revenus une singularité qui la caractérise sans ambiguïté.

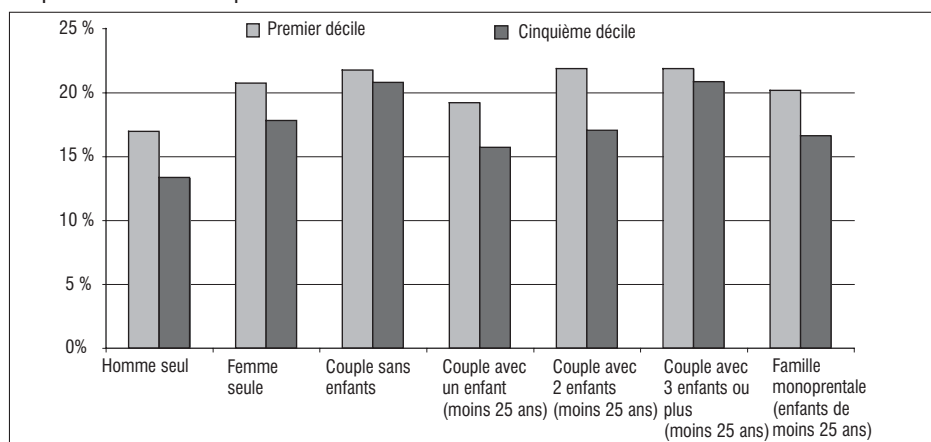
Pour approfondir ces caractéristiques et par souci de lisibilité, nous analyserons la consommation des ménages appartenant au premier décile de niveau de vie en référence à celle des ménages du cinquième décile, qui représentent de manière synthétique les ménages de niveau de vie intermédiaire.

La consommation alimentaire est caractéristique de la consommation des ménages ayant un faible niveau de vie

La part de l'alimentaire dans le budget global est très élevée chez les ménages du premier décile de niveau de vie : plus de 20 % du budget des ménages du premier et deuxième décile sont consacrés aux dépenses alimentaires. Le constat est d'ailleurs le même si la pauvreté est définie selon des critères non monétaires. Ainsi, pour les ménages ayant un niveau d'études très faible (pour lesquels le niveau d'études le plus élevé entre la personne de référence et son conjoint est inférieur au Cep), la consommation alimentaire représente 23,8 % du budget⁶.

Graphique 2

Part des dépenses consacrées aux produits alimentaires dans le budget des ménages du premier et du cinquième décile de revenu



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

6. *L'Alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté*, Élise Andrieu (Inra), France Caillavet (Inra), Anne Lhuissier (Inra), Milan Momic (Drees), Faustine Régnier (Inra).

La prédominance du poids de l'alimentaire dans la consommation des ménages à faibles revenus est perceptible, quelle que soit la configuration familiale. Par contre, la structure de la consommation alimentaire par type de produits varie très peu selon le revenu. Les seules différences perceptibles dans les structures de consommation entre les ménages appartenant au premier et au cinquième décile de niveau de vie se limitent au pain, aux légumes frais, aux poissons frais, à la viande hors volaille et au vin. Néanmoins, ces écarts demeurent faibles. Ils traduisent le poids légèrement plus fort des produits de base (viande, légumes et pain) chez les ménages à faibles revenus, au détriment de produits plus spécifiques (vins, poissons, pâtisseries).

En revanche, les modes d'approvisionnement de la consommation alimentaire (achats, repas à l'extérieur et autoconsommation) sont beaucoup plus discriminants. Ainsi, le revenu marque une forte différenciation sur le poids des dépenses relatives aux repas pris à l'extérieur, les ménages du premier décile y consacrant 15 % de leur budget alimentaire contre 30 % pour les ménages du dernier décile. Par ailleurs, l'autoconsommation (cf. encadré 2) est beaucoup plus pratiquée par les ménages pauvres que par les ménages riches. Son poids dans le budget alimentaire varie entre 7,7 % pour les ménages ayant les plus faibles revenus et 1,6 % pour les ménages aux revenus les plus élevés.

Encadré 2

Les postes de consommation

Les dépenses de consommation des ménages couvrent les dépenses supportées par les ménages pour acquérir des biens et services de consommation. Elles excluent les dépenses consacrées à l'acquisition de logement et les gros travaux d'entretien ou d'équipement qui constituent de la formation de capital, et celles consacrées à l'acquisition d'objets de valeur. La nomenclature des produits est celle conseillée par Eurostat, c'est-à-dire la nomenclature Coicop-Hbs. Elle se décompose en 12 grands postes de dépenses : les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées, les boissons alcoolisées qui correspondent à une consommation à domicile (les autres étant comptabilisées dans les dépenses de consommation de restauration, tabac et stupéfiants), les articles d'habillement et les chaussures, le logement (loyers, charges, travaux courants d'entretien, eau, gaz et électricité et autres combustibles), l'ameublement, l'équipement ménager en entretien courant de la maison, les services médicaux et de santé qui correspondent uniquement aux débours effectués par les ménages, les transports (achat et entretien de véhicules et utilisation de services de transport), les communications (services postaux, achat et utilisation de téléphone), les loisirs et la culture, l'enseignement, les hôtels, restaurants et cafés et les autres biens et services.

Parallèlement est évaluée l'autoconsommation, c'est-à-dire la consommation de produits issus du jardin, du verger ou de l'exploitation familiale du ménage, ou de produits provenant de la chasse, de la pêche, de la cueillette, ainsi que toutes les préparations faites à partir de ces produits.

L'alcool et le tabac

Le caractère «captif» de la consommation de cigarettes et les habitudes sociales liées à la consommation d'alcool rendent le poste très peu élastique au revenu : les montants moyens consacrés à ce poste augmentent peu entre les ménages du premier et du cinquième décile de niveau de vie (respectivement 320 euros et 376 euros par unité de consommation), la consommation des femmes seules étant, de manière générale, moins importante que pour les autres configurations familiales.

La consommation de cigarettes représente donc un coefficient budgétaire souvent beaucoup plus important chez les ménages du premier décile que chez ceux du cinquième décile ; par exemple : la part consacrée aux cigarettes est deux fois plus importante chez les familles du premier décile (2,7 % *versus* 1,4 % pour le cinquième décile). En revanche, en moyenne, la consommation d'alcool ne fait pas l'objet d'un poids différent, dans la consommation des ménages à faibles revenus ni dans celle des ménages du cinquième décile.

Toutefois, les dépenses des hommes seuls appartenant au cinquième décile de niveau de vie dans les cafés, bars et assimilés sont équivalentes à celles des hommes seuls du premier décile de niveau de vie, ce qui se traduit pour ces derniers par un poids plus important de ce poste dans leur budget (4,3 % *versus* 2,8 % pour le cinquième décile).

Le logement : un poste important, dont les aides modulent en partie le poids

Une majorité (54 %) des ménages à bas revenus sont locataires de leur logement, contrairement aux ménages au niveau de vie intermédiaire qui sont en majorité propriétaires (*cf.* graphique 3). Ils sont également proportionnellement plus nombreux à être locataires du parc social (28 % *versus* 20 % pour les ménages du cinquième décile), et sont plus fréquemment logés gratuitement (8,4 % *versus* 4,1 % pour les ménages du cinquième décile).

Graphique 3

Comparaison du statut d'occupation du logement des ménages du premier et du cinquième décile de niveau de vie



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

Le poste logement occupe toujours une place importante dans les dépenses de consommation des ménages, quels que soient le revenu et la configuration familiale. Il regroupe les loyers, les charges et travaux courants d'entretien du logement, ainsi que les dépenses d'eau, de gaz, d'électricité et d'autres combustibles. Cependant, de nombreuses aides viennent en atténuer la charge, tout particulièrement chez les ménages locataires au niveau de vie modeste: 75 % des ménages locataires appartenant au premier décile bénéficient d'une aide au logement, contre 36 % des ménages du cinquième décile.

Cependant, si la charge des loyers est atténuée pour les ménages ayant de faibles ressources grâce aux dispositifs d'aides au logement, les charges liées à l'occupation du logement (chauffage, électricité, eau...) restent sensiblement du même niveau entre les ménages du premier et du cinquième décile et pèsent donc beaucoup plus lourdement chez les premiers: ces dépenses apparaissent plus difficilement compressibles en tant que consommations de première nécessité.

Une proportion significative des ménages à bas revenus ne bénéficient pas, par ailleurs, du confort minimum que présente la quasi-totalité des logements: ainsi 6 % d'entre eux ne disposent pas de baignoire, 4 % ne disposent pas d'eau chaude et 6 % ne disposent pas de WC à l'intérieur du logement. En outre, 29 % des ménages du premier décile sont contraints d'utiliser un mode de chauffage alternatif (poêle, cheminée ou radiateur d'appoint), alors qu'ils sont 15 % parmi les ménages du cinquième décile. Ainsi, 18 % des ménages appartenant au premier décile de niveau de vie ont comme principale source d'énergie le bois et le charbon de bois, et seulement 8 % pour les ménages du cinquième décile. On note aussi un taux d'équipement pour les appareils indépendants de chauffage plus élevé chez les personnes du premier décile que chez celles du cinquième décile, traduisant également, en moyenne, un moindre confort des premiers par rapport à l'ensemble des ménages.

Enfin, les ménages ayant les plus faibles revenus sont 4 % à ne pas avoir souscrit d'assurance multirisque habitation, alors qu'ils sont moins de 1 % dans le cinquième décile.

Variabilité des dépenses de transport suivant les configurations familiales

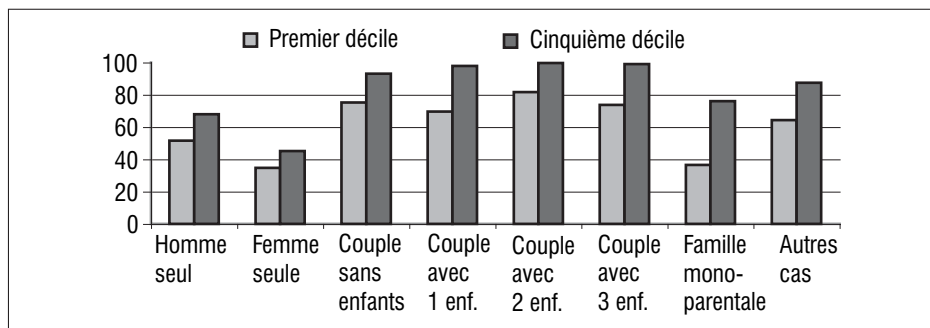
Le montant des dépenses d'automobile est plus faible chez les ménages ayant les plus faibles revenus par rapport à l'ensemble de la population. Le coefficient budgétaire associé à ce poste est nettement plus faible chez les ménages du premier décile que pour ceux du cinquième décile (respectivement 9 % contre 15 %). L'ensemble des postes de dépenses liés à l'automobile est concerné, en particulier l'achat d'une automobile neuve. En effet, 16 % des voitures achetées par des ménages du premier décile sont neuves, alors que cette proportion s'élève à 27 % pour les ménages du cinquième décile. De même, 84 % des voitures des ménages à bas revenus ont plus de 5 ans, contre 75 % pour les ménages du cinquième décile.

Les ménages appartenant au premier décile semblent dépenser moins dans l'usage de leur voiture : soit parce qu'ils possèdent souvent des voitures plus petites et consomment donc moins de carburant, ou qu'ils les utilisent moins fréquemment. Ainsi, parmi les ménages possédant une voiture, la consommation moyenne de carburant des ménages du premier décile est nettement inférieure à celle des ménages du cinquième décile (545 euros en moyenne par unité de consommation pour le premier décile et 650 pour le cinquième), de même pour les dépenses liées à l'entretien de la voiture (respectivement 80 euros et 200 euros).

Chez les familles avec enfant(s) à bas revenus, le poids du poste transport se situe globalement entre 5 et 9 points en dessous de celui de ces mêmes familles au niveau de vie intermédiaire. La hiérarchie des postes de consommation est ainsi sensiblement différente entre les familles des premier et cinquième déciles, le transport se situant pour ces derniers en première position et pour les premiers en troisième position, nettement derrière l'alimentaire et le logement. L'automobile, qui représente la grande majorité des dépenses relatives au transport, est le principal poste sur lequel porte la différenciation entre une consommation relativement restrictive des familles modestes, en particulier celles des familles monoparentales, et une consommation très large des familles appartenant au cinquième décile de niveau de vie.

Graphique 4

Taux d'équipement en voitures chez les ménages du premier et du cinquième décile de niveau de vie



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

Cela apparaît en particulier à travers le taux d'équipement des ménages en voitures. Ainsi, les familles à bas revenus ont un taux d'équipement en automobile particulièrement faible : 37 %, alors qu'il est de 75 % chez ces mêmes familles du cinquième décile. Cependant, pour d'autres configurations familiales, le différentiel est plus nuancé (cf. graphique 5). Pour les personnes seules, le poste de dépenses liées au transport fait l'objet de comportements différenciés suivant le sexe de la personne. Les femmes seules dépensent peu pour leur transport quel que soit leur niveau de vie. Ainsi, une femme seule appartenant au cinquième décile dépense en

moyenne 890 euros par an et environ 430 euros si elle appartient au premier décile. En revanche, pour les hommes seuls, l'écart est beaucoup plus marqué : les budgets annuels correspondants se montent à 1950 euros pour le cinquième, contre 870 euros pour le premier décile.

Enfin, les dépenses des ménages liées à l'utilisation des transports en commun fluctuent peu en fonction du revenu, surtout pour les ménages se situant dans les cinq premiers déciles de niveau de vie. Ainsi, la proportion de personnes déclarant utiliser les transports en commun est toujours d'environ 20 %, quel que soit le niveau de vie du ménage.

Les dépenses d'habillement différenciées surtout par le lieu d'achat

Pour les personnes sans enfants ayant de faibles revenus, les dépenses d'habillement apparaissent très réduites, notamment chez les femmes vivant seules. Ainsi, au sein des personnes seules du cinquième décile, les dépenses des femmes sont une fois et demie plus élevées que celles des hommes, alors qu'au sein des personnes seules du premier décile, les dépenses des hommes et des femmes sont équivalentes. On enregistre chez les femmes vivant seules une chute du coefficient budgétaire du poste habillement de 5,7 % à 3,6 % entre le cinquième et le premier décile.

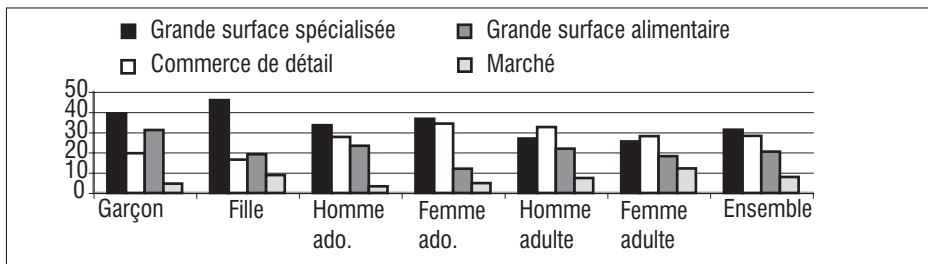
Au sein des familles, par contre, les poids de l'habillement dans les consommations sont équivalents pour celles des premier et cinquième déciles. Néanmoins, alors que le coefficient budgétaire de l'habillement des familles d'un seul enfant, appartenant au premier décile, reste en deçà de celui des familles homologues appartenant au cinquième décile de niveau de vie, il devient supérieur pour les familles de deux enfants et plus, en particulier pour ce qui concerne l'habillement et les chaussures pour enfant. À partir de deux enfants, les dépenses apparaissent ainsi moins élastiques au revenu.

Le nombre de vêtements achetés est en moyenne plus faible chez les ménages du premier décile (3,3) que ceux appartenant au cinquième décile de niveau de vie (4,2), et ce quelle que soit la configuration familiale, et quel que soit l'âge de la personne destinataire du vêtement.

La différence de dépenses d'habillement des ménages provient essentiellement de leur lieu d'achat. Ainsi, les ménages du premier décile de niveau de vie achètent plus fréquemment leurs vêtements dans les grandes surfaces alimentaires et au marché, et moins souvent dans les commerces de détail, en particulier pour l'achat de vêtements destinés aux femmes de plus de 25 ans (*cf.* graphiques 5A et 5B).

Graphique 5A

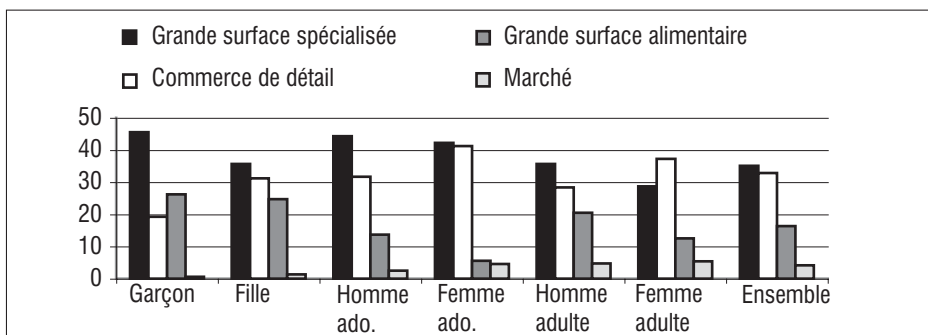
Lieu d'achat des vêtements pour les personnes du premier décile



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

Graphique 5B

Lieu d'achat des vêtements pour les personnes du cinquième décile



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

L'équipement de la maison

Globalement, les consommations d'équipement de la maison des ménages à bas revenus et celles de ceux ayant un niveau de vie intermédiaire présentent des poids assez faibles dans leurs structures de consommation respectives. Pour les ménages ayant les plus bas revenus, elles se concentrent particulièrement sur les dépenses les plus indispensables, à savoir le gros électroménager (réfrigérateur notamment) et les produits d'entretien. Pour les ménages appartenant au cinquième décile de niveau de vie et sans enfants, la part du budget accordée à ce poste est plus importante que chez ces mêmes ménages du premier décile. Les consommations correspondent dans ce cas, pour partie, à des dépenses d'installation. Ainsi, la dépense moyenne annuelle pour un couple sans enfants appartenant au premier décile est presque moitié moins élevée que celle d'un couple sans enfants du cinquième décile (760 euros dépensés chez les plus faibles revenus, plus de 1 500 euros pour les autres). Cet écart est surtout sensible pour les dépenses d'ameublement, qui constituent un poste où les différences peuvent être importantes. Pour les familles avec enfants, l'écart des dépenses d'équipement de

la maison est moins important et la part du budget qui leur est consacrée est plus forte. Pour ce type de famille, les dépenses d'équipement semblent donc plus essentielles que pour les ménages sans enfants.

Les ménages ayant de faibles revenus apparaissent sous-équipés pour la majorité des biens d'équipement (électroménager, téléphonie, audiovisuels, appareils divers...) par rapport aux ménages du cinquième décile de niveau de vie. Cependant, les écarts sont contrastés suivant les types de biens. Ils traduisent la hiérarchie des consommations et les priorités d'arbitrages des ménages pauvres sur ce type de produits.

Ainsi, les biens peuvent être ventilés en quatre catégories, selon l'ampleur du sous-équipement.

Dans le premier groupe, les biens pour lesquels les ménages à bas revenus sont deux à trois fois moins équipés que les ménages au niveau de vie intermédiaire traduisent un écart de consommation très fort. Il s'agit de biens dont l'usage reste relativement peu développé et dont le taux d'équipement des ménages du cinquième décile de niveau de vie est faible, inférieur à 40 % (lave-vaisselle, caméscope, abonnement Canal +, micro-ordinateur), voire très faible (abonnement Internet). Avec, pour le cinquième décile, deux ménages équipés sur trois, l'autoradio fait cependant exception. Mais le fort sous-équipement observé sur ce produit chez les ménages ayant de faibles revenus (un ménage sur trois) est fortement conditionné par les écarts importants observés sur le taux de possession d'automobile entre ménages pauvres et ménages médians.

Le deuxième groupe de biens pour lesquels le sous-équipement des ménages à faible niveau de vie reste marqué (entre 20 et 50 %) inclut des biens dont le taux d'équipement des ménages appartenant au niveau de vie intermédiaire est moyen, compris entre 45 et 75 % (magnéscope, chaîne hi-fi, téléphone portable, appareil photo, four à micro-ondes), ou faible, autour de 25 % (baladeur CD ou console de jeux vidéo).

Viennent ensuite les biens dont le sous-équipement des ménages du premier décile par rapport au cinquième décile n'excède pas 20 %. Il s'agit de l'aspirateur, du congélateur indépendant pour lequel l'écart de taux d'équipement n'est perceptible que pour les familles, et le lave-linge pour lequel, à l'inverse, l'écart n'est perceptible que pour les personnes seules – les couples et les familles étant équipées quasiment à 100 %.

Enfin, le dernier groupe est constitué des biens dont le taux d'équipement n'est pas significativement différent entre les ménages du premier et du cinquième décile. Il s'agit de biens d'usage très courant, bénéficiant d'un taux d'équipement très fort (au-delà de 90 %) quels que soient le revenu du ménage et sa structure (téléviseur, réfrigérateur, appareil de cuisson), ou à l'inverse des biens dont la consommation reste marginale et dont le taux d'équipement est faible (ordinateur portable, parabole, climatiseur).

De manière schématique et sauf exceptions, les écarts de taux d'équipement entre ménages à bas revenus et ménages au niveau de vie intermédiaire sont d'autant plus grands que l'usage du bien est peu développé et que le niveau de taux d'équipement de référence est faible.

Peu de dépenses de la part des ménages à bas revenus sur les loisirs et les sorties

Les dépenses liées aux loisirs sont peu importantes pour les ménages du premier décile de niveau de vie. Ces postes peuvent cependant faire l'objet d'arbitrages dans le budget des ménages révélateurs de comportements familiaux. Ainsi, les hommes seuls appartenant au premier décile sont plus fréquemment équipés en matériel informatique, en consoles de jeux, ou encore possèdent plus souvent un instrument de musique. Les abonnements à des revues ou à des journaux sont quasiment aussi fréquents chez les ménages sans enfants du premier ou du cinquième décile (autour de 30 %), et diminuent fortement chez les familles. À l'inverse, l'équipement de certains biens de loisirs comme le magnétoscope ou l'appareil photo, l'abonnement à la bibliothèque, ou encore l'abonnement à une salle de sport ou une association sportive augmente avec la présence d'enfants, mais reste néanmoins plus faible pour les familles du premier décile que pour celles du cinquième décile.

Effet de mode ou véritable phénomène de consommation, les dépenses de «communication», qui correspondent pour l'essentiel aux facturations de communications téléphoniques, sont quasiment équivalentes selon qu'il s'agit des ménages du premier décile de niveau de vie ou des ménages du cinquième, et ce, quelle que soit la configuration familiale. Par conséquent, le poids de la communication dans la consommation totale apparaît supérieur pour les ménages du premier décile, traduisant la priorité donnée aux ménages les plus modestes pour ce type de consommation.

Les dépenses de restauration et d'hébergement peuvent fréquemment être associées à des dépenses de loisirs puisqu'elles sont souvent assimilées à des vacances ou des sorties. Le montant moyen de ces dépenses est deux à trois fois moindre suivant la situation familiale. Cependant, l'écart se creuse avec le nombre d'enfants : il est vraisemblable que le coût global de ce type de service soit prohibitif pour les familles modestes ayant plusieurs enfants.

Enfin, l'incompressibilité des dépenses liées à l'assurance, en particulier celle du logement, confère à ce poste un poids très important chez les ménages du premier décile de consommation, en particulier chez les familles monoparentales où il représente pratiquement 10 % du budget.

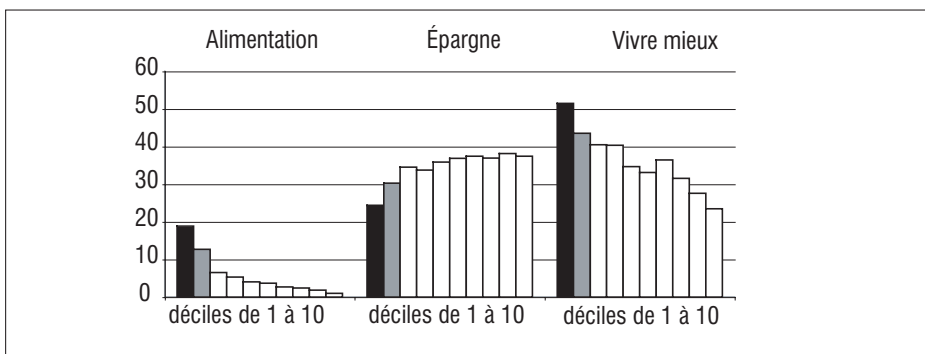
Les ménages les plus aisés utiliseraient d'éventuelles ressources supplémentaires à des loisirs, les ménages les plus pauvres à «vivre mieux»

Dans le cadre de l'enquête Budget de famille de 2001, les ménages ont été interrogés au-delà de l'utilisation effective de leur budget sur l'usage qu'ils feraient en priorité d'éventuelles ressources supplémentaires. Les réponses mettent en avant des attentes très spécifiques pour les ménages du premier décile de niveau

de vie, et dans une moindre mesure du deuxième décile de niveau de vie, alors qu'au sein des autres ménages les écarts semblent moins significatifs. Ces spécificités se manifestent principalement sur six items révélateurs des difficultés financières des ménages à bas revenus.

Graphique 6A

Utilisation d'éventuelles ressources supplémentaires par les ménages suivant les déciles de niveaux de vie



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.

Ainsi, alors que l'alimentation constitue déjà le deuxième poste de dépenses des ménages les plus pauvres, près d'un ménage sur cinq du premier décile déclare qu'il utiliserait d'éventuelles ressources supplémentaires à cette fin (contre un ménage sur vingt parmi ceux du cinquième décile). L'écart est encore plus marqué au sein des familles. Le poids de cette réponse souligne la réalité des restrictions alimentaires auxquels sont contraints certains ménages.

Autre indicateur des difficultés rencontrées par les ménages pauvres dans leur quotidien, le souhait d'utiliser des ressources supplémentaires pour «vivre mieux» est exprimé très largement par les ménages appartenant au premier décile, plus d'un ménage sur deux, alors qu'il n'est exprimé que par un tiers des ménages du cinquième décile. Là encore, l'écart est particulièrement sensible pour les familles avec enfant(s).

Malgré les difficultés budgétaires, près d'un ménage modeste sur quatre souhaiterait épargner ces ressources supplémentaires. Néanmoins, ces intentions d'épargne se situent nettement en dessous des intentions affichées par les ménages du cinquième décile (un ménage sur trois).

Parallèlement, les intentions de remboursement de dettes sont moins fréquemment citées par les ménages appartenant au premier décile de niveau de vie que par ceux du cinquième décile (13 % *versus* 20 %). Cet écart ne traduit certes pas un moindre endettement, mais la faible priorité accordée par ces ménages à leur désendettement.

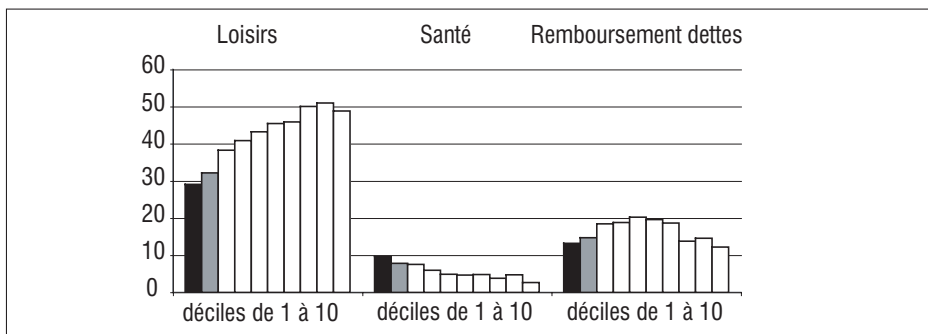
La santé est peu citée en général par les ménages comme poste de dépenses de ressources supplémentaires. Néanmoins, il se dégage un intérêt plus marqué

chez les ménages du premier décile, traduisant là encore l'existence vraisemblable de restrictions dans ce domaine.

Le dernier élément sur lequel les ménages se différencient, ce sont les loisirs. Ils constituent le premier poste cité par la plupart des ménages à partir du quatrième décile, avec plus de 40 % des intentions d'utilisation de ressources supplémentaires. À l'inverse, moins de 30 % des ménages appartenant au premier décile de niveau de vie mentionnent ce poste : le poids des réponses reste important, mais beaucoup moins que celui de «vivre mieux».

Graphique 6B

Utilisation d'éventuelles ressources supplémentaires par les ménages suivant les déciles de niveaux de vie



Source : Insee, enquête Budget des familles 2001, exploitation Drees.